



PREFET DE L'OISE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Numéro Spécial du 3 juin 2016

SOMMAIRE

PREFECTURE DE L'OISE

CABINET DU PREFET

BUREAU DU CABINET

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 3 JUIN 2016 PORTANT SUR LA CRÉATION D'UNE ZONE INTERDITE TEMPORAIRE AU-DESSUS DU TERRITOIRE DES COMMUNES DE CHANTILLY, GOUVIEUX, SAINT-MAXIMIN, VINEUIL-SAINTE-FIRMIN, APREMONT ET AVILLY-SAINTE-LÉONARD DU 5 JUIN 2016 À 02H00 LOCALES AU 13 JUIN 2016 À 02H00 LOCALES

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 3 JUIN 2016 PORTANT SUR LA CRÉATION D'UNE ZONE INTERDITE TEMPORAIRE AU-DESSUS DU TERRITOIRE DES COMMUNES D'ORRY-LA-VILLE, LA CHAPELLE-EN-SERVAL, PLAILLY, PONTARMÉ ET THIERS-SUR-THÈVE DU 5 JUIN 2016 À 02H00 LOCALES AU 13 JUIN 2016 À 02H00 LOCALES

N° de
page

1

3